



Session 2023 : Minisession ANJOU	
Lieu	Région d'Angers
Direction	Organisation : Christine Strullu (SBF)-Société Scientifique de l'Anjou. Direction scientifique : Julien GESLIN - CBN-Brest
Début	Vendredi 30 juin - rendez-vous à préciser ultérieurement
Fin	Dimanche 2 juillet - après le pique-nique
Difficultés	Pas de difficultés particulières, si ce n'est aptitude à la marche plusieurs heures en suivant, dans des espaces naturels
Hébergement et repas	Déjeuners tirés des sacs. Hébergement libre recommandé à, ou aux alentours d'ANGERS. Nombreuses possibilités en hôtels, campings ou chambres d'hôte.
Transport	Véhicules individuels. On se regroupera dans la mesure du possible.
<p>Programme à titre indicatif ; le programme détaillé sera fourni ultérieurement aux inscrits</p> <p>J1 - Forêt de Milly : flore des ourlets et lisières forestières acidiphiles - Doué-la-Fontaine : flore des pelouses et friches calcaires</p> <p>J2 – matin : Beaulieu-sur-Layon (Pont Barré) : plantes des affleurements rocheux schisteux et cortèges d'espèces méridionales - après-midi : Avrillé/Angers (étang St Nicolas) : flore des affleurements rocheux schisteux - soirée (pour ceux qui le souhaitent) : visite de l'arboretum Gaston Allard</p> <p>J3 - Ile Saint-Aubin : plantes des prairies inondables des basses vallées angevines</p>	
Coût (frais d'organisation SBF) : 30 euros (tarif standard) 15 € (étudiant/ personne de moins de 30 ans/chômeur non imposable)	Paiement : Règlement à l'ordre de la SBF avant le 15 mars 2023 à adresser à Anne-Marie Mollet



Minisession ANJOU (30 juin-2 juillet 2023) Bulletin d'inscription

À retourner avec les chèques correspondants libellés au nom de la Société botanique de France avant le 15 mars 2023 à :

Anne-Marie MOLLET, 15 rue Roger Astier, 63170 AUBIERE

- Je soussigné.e, souhaite m'inscrire à la minisession

NOM : Prénom :

accompagné.e de :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

*** Vous mentionnez votre souhait (ou non) de la visite de l'Arboretum pour faciliter l'organisation.**

- **Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de la Société botanique de France de € correspondant aux frais d'organisation de 30 € par personne (tarif standard) ou 15 € par personne (étudiant/ personne âgée de moins de 30 ans ou chômeur non imposable).**
- **Pour participer aux sorties de la SBF vous devez être à jour de votre cotisation 2023, si besoin à faire parvenir directement à la trésorerie (tresorier@societebotaniquedefrance.fr)**
- **Capacités physiques exigées en fonction des difficultés mentionnées dans le programme : validation par avis médical dans le cadre ci-dessous**

Les photographies prises durant cette session, sont susceptibles d'être reproduites dans les revues, et sur le site de la Société :

« J'autorise la SBF à utiliser et diffuser à titre gratuit des photographies me représentant, réalisées dans le cadre des activités de la Société (sessions, voyages, colloques) » :

oui non

Date :

Signature :

✍
.....